Fédération des cégeps

Perspectives collégiales

Vol. 6 ▪ N° 1 Septembre 2010

Perspectives collégiales est un bulletin électronique mensuel publié par la Fédération des cégeps, qui représente les 48 établissements du réseau collégial public du Québec. Chaque numéro de ce bulletin, destiné principalement aux partenaires gouvernementaux et socioéconomiques de la Fédération des cégeps, traite de questions et d'enjeux liés à l'actualité des cégeps, selon une perspective réseau. Si vous ne souhaitez plus recevoir *Perspectives collégiales*, veuillez s'il vous plaît nous en aviser en cliquant ici.

Des priorités pour les cégeps… comme pour le Québec

L'arrivée des élèves du renouveau pédagogique au collégial, la suite du projet de loi sur la gouvernance des cégeps, l'assurance qualité, le développement de la formation continue et la Rencontre des partenaires de l'éducation : autant d'enjeux, en 2010-2011, pour la Fédération des cégeps qui souhaitera aussi sensibiliser une nouvelle ministre aux réalités du collégial. Alors que pour plusieurs, rentrée rime avec début des cours, pour la Fédération des cégeps, elle signifie une année bien remplie à défendre les priorités communes des 48 établissements du réseau collégial public, en vue de favoriser le développement socioéconomique du Québec.

Les élèves de la réforme entrent au cégep

La rentrée est marquée cette année par l'arrivée au cégep des premiers élèves issus de la réforme. Ce renouveau pédagogique des programmes des niveaux primaire et secondaire a introduit de nouvelles pratiques visant, notamment, à permettre aux jeunes d'acquérir une meilleure connaissance de la langue maternelle et de la langue seconde, de nouvelles méthodes de travail, ainsi qu'une formation générale élargie. Les cégeps s'attendent par conséquent à ce qu'ils soient mieux préparés aux études supérieures.

Au cours de cette première année, les collèges seront particulièrement attentifs au cheminement pédagogique des jeunes de la réforme. Les effets de ce renouveau devraient se faire sentir de plus en plus au cours des prochaines années au fur et à mesure que la réforme s'implantera plus profondément au niveau secondaire. Les collèges suivront donc attentivement l'évolution des prochaines cohortes d'étudiants.

La suite du projet de loi 44

Autre enjeu pour la Fédération des cégeps, la suite du projet de loi 44, *Loi modifiant la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel en matière de gouvernance*. On se souviendra que ce projet de loi a été déposé en juin 2009 en même temps que le projet de loi 38 sur la gouvernance des universités, à la suite d'une perte financière importante dans un établissement du réseau universitaire. La Fédération des cégeps avait demandé à l'époque que les deux projets de loi soient étudiés de façon concomitante, ce à quoi la ministre Michelle Courchesne s'était engagée. Or, l'étude détaillée du projet de loi 44 par la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale du Québec est déjà fort avancée. Devant cette situation, la Fédération demande que l'adoption du projet de loi 44 soit retardée jusqu'à celle du principe du projet de loi 38 et la fin de son étude détaillée.

500, boulevard Crémazie Est, Montréal (Québec) H2P 1E7
Tél. : (514) 381-8631 Téléc. : (514) 381-2263
www.fedecegeps.qc.ca

Assurance qualité

Par ailleurs, étant donné les nouvelles obligations qui incombent aux collèges dans le projet de loi 44, la Fédération des cégeps estime que le moment est venu de revoir le mandat de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial au Québec (CEEC) — un organisme chargé de veiller sur la qualité de l'enseignement collégial depuis 1993. Outre les dispositions du projet de loi 44, les cégeps sont déjà encadrés par 11 lois, 13 règlements, 95 annexes budgétaires et 56 procédures! Chaque année, ils doivent également répondre à 75 questions de vérification externe.

Améliorer l'adéquation entre les besoins du marché du travail et l'enseignement, c'est aussi développer la formation continue au collégial pour en élargir l'accès à un plus grand nombre d'adultes.

Les cégeps sont en accord avec la reddition de comptes et l'évaluation de la qualité de la formation qu'ils offrent. Mais ils estiment que le temps est venu de faire le point en profondeur sur leur modèle d'assurance qualité. C'est pourquoi la Fédération a mis sur pied un groupe de travail chargé d'étudier divers modèles d'assurance qualité en enseignement supérieur en Amérique du Nord et en Europe. Ses travaux préliminaires ont permis d'observer que d'autres systèmes mettent davantage l'accent sur les résultats obtenus plutôt que sur les processus, et qu'une seule opération d'évaluation est menée dans les établissements tous les quatre ou cinq ans seulement, contrairement à la pratique québécoise.

Un rendez-vous incontournable pour les cégeps et l'avenir économique du Québec

Annoncée par le gouvernement lors du dernier budget, la Rencontre des partenaires de l'éducation doit réunir cet automne divers acteurs socioéconomiques et du milieu de l'éducation pour discuter notamment de la performance et de l'efficience du réseau universitaire en matière d'enseignement, de recherche et de gestion, et de l'adéquation entre l'enseignement et les besoins à venir du marché du travail. En tant qu'acteurs de l'enseignement supérieur au Québec, les cégeps participeront aux discussions dans l'objectif notamment d'assurer la cohérence et la complémentarité de l'ensemble de l'offre de formation des réseaux collégial et universitaire, et en même temps un cheminement scolaire plus harmonieux aux étudiants.

Ce rendez-vous sera également l'occasion, pour la Fédération des cégeps, de faire valoir un certain nombre de pistes d'action qui contribueront à faciliter l'arrimage entre l'offre de formation collégiale et les besoins des entreprises, notamment en exploitant davantage le potentiel de la formation continue. Ces pistes d'action s'appuieront sur les consultations menées par la Fédération auprès de partenaires socioéconomiques ainsi que sur les discussions qui se sont tenues dans le cadre de la Rencontre économique 2010, organisée par le gouvernement du Québec, en janvier dernier.

Favoriser le plein accès à la formation continue

Améliorer l'adéquation entre les besoins du marché du travail et l'enseignement, c'est aussi développer la formation continue au collégial pour en élargir l'accès à un plus grand nombre d'adultes. Au Québec, le taux de participation de la main-d'œuvre à des activités de formation liées à l'emploi est peu élevé — 28,2 % des personnes de 25 à 64 ans, alors que la moyenne canadienne est de 36 %[1]. Des marges de manœuvre et un financement encore trop restreints au secteur de la formation continue font en sorte qu'un nombre insuffisant d'adultes sont en mesure d'accéder aux services des collèges, et cela, alors même que le Québec doit relever de multiples défis en matière de qualification de la main-d'œuvre et de productivité des entreprises.

[1] Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et la formation (EASEF) de 2008, numéro 81-595-M-079 au catalogue de Statistique Canada, tableau A.1.4, tiré du *Bulletin de la prospérité du Québec 2010*, Conseil du patronat du Québec, août 2010.

500, boulevard Crémazie Est, Montréal (Québec) H2P 1E7
Tél. : (514) 381-8631 Téléc. : (514) 381-2263
www.fedecegeps.qc.ca

Pour servir plus adéquatement les adultes, les cégeps veulent notamment pouvoir offrir davantage de formation, de recyclage et de perfectionnement en lien avec les besoins du marché du travail, accroître l'accès à la formation technique à temps partiel, proposer systématiquement des services d'accueil, de référence et d'encadrement aux adultes et aux entreprises et donner de la formation dans une plus grande diversité de lieux, selon des horaires et des modes d'enseignement adaptés à la réalité des adultes et à celle des entreprises.

Mon retour au cégep

Les directions de la formation continue et des services aux entreprises des 48 collèges, réunies au sein de la Fédération des cégeps, ont lancé en mai dernier une campagne de positionnement de la formation continue pour rappeler à la population québécoise que le cégep, c'est aussi pour les adultes.

Cette campagne de promotion *Mon retour au cégep* est diffusée à la télévision, dans les imprimés et sur le Web, entre autres à travers le site Internet monretouraucegep.com, qui offre aux adultes tous les outils nécessaires pour choisir une formation au cégep.

Pour visionner deux capsules diffusées dans le cadre de la campagne : **Vidéo 1** **Vidéo 2** **Page Facebook**

MON RETOUR AU CÉGEP

MONRETOURAUCEGEP.COM

Demain, la formation continue

Placé sous le thème « Demain, la formation continue », le congrès 2010 de la Fédération des cégeps accueillera, les 20 et 21 octobre, les équipes de directions des collèges, les présidents des conseils d'administration et les partenaires du marché du travail, notamment les entreprises, et ceux du réseau collégial et du domaine de l'éducation. Des professionnels reconnus viendront également alimenter le débat sur la question de la main-d'œuvre dans le cadre d'une table ronde et de conférences. La ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport présentera, quant à elle, une allocution à la clôture de l'événement.

DEMAIN
LA FORMATION CONTINUE

Parmi les personnalités ayant confirmé leur présence, mentionnons, entre autres : Francis Baillet, vice-président ressources humaines chez Ubisoft; Carole Beaulieu, éditrice et rédactrice en chef du magazine *L'actualité*; Jean-Luc Trahan, président de la Commission des partenaires du marché du travail; Jean-François Thuot, directeur général du Conseil interprofessionnel du Québec; Denise Boucher, vice-présidente à la CSN; et Marie-Josée Guilbault, vice-présidente Personnes et Organisation au Cirque du Soleil.

Pour en savoir davantage sur le programme du congrès ou encore pour vous inscrire : demainlaformationcontinue.qc.ca

Commission des partenaires du marché du travail Québec

Centre collégial des SERVICES REGROUPÉS

BFL CANADA

Melanson Roy & Associés inc. Groupe conseil en psychologie industrielle et développement organisationnel